LA VILLE SAINT VALLIER

2016

LA VILLE
SAINT VALLIER

Cérémonie des voeux à la population

le mercredi 06 janvier 2016
à 19h00
à la salle Désiré Valette

SOMMAIRE

P.3 VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

P.4 EDITO

P.5-6 RETROSPECTIVES 2015

P.7-8 BUDGET

P.9-10 EDUCATION

P.11 COMMUNICATION / SÉCURITÉ

P.12 PROXIMITÉ

P.13 URBANISME

P.14 SOCIAL

P.15 CULTURE

P.16 ANIMATION

P.17-18 NOUVEAU PLAN 2016

P.19-20 MADE IN SAINT-VALLIER

P.21-22 AGENDA 2016

Le conseil MUNICIPAL

Jacques CHEVAL
Maire

Pierre JOUVET
1er Adjoint
Développement, Education, Attractivité
Président de la communauté de communes Porte de DrômArdèche

Patrice VIAL
2ème Adjoint
Finances, Solidarité

Frédérique SAPET
3ème Adjoint
Vie des Quartiers, Proximité et Numérique

Monique MOYROUD
4ème Adjoint
Culture

Jacky BRUYERE
5ème Adjoint
Urbanisme et Travaux

Michel DESCORMES
6ème Adjoint
Cohésion Sociale et Logement

Annick BOUVAREL
7ème Adjoint
Animation et Evènementiel

Christophe PERRET
8ème Adjoint
Accessibilité et Suivi des bâtiments

Michel RAVOIN
Conseiller Mun. Délégué
Commerces et Artisanat

Patrick BAYLE
Conseiller Mun. Délégué
Sports et Vie associative

Jacques FIGUET
Conseiller Mun. Délégué
Développement durable

Jean-Louis BEGOT
Conseiller Mun. Délégué
Prospective et Gestion du Foncier Communal

Martine ROLLAND
Conseillère

Laurence FOUREL
Conseillère

Catherine ROMANAT
Conseillère

Carole GACHET
Conseillère

Anissa MEDDAHI
Conseillère

Catherine MALBURET
Conseillère

Patrick DELPEY
Conseiller

Doriane CHAPUS
Conseillère

Géraldine TENAILLEAU
Conseillère

Bruno GIRARDET
Conseiller

Stéphanie BRUNERIE
Conseillère

Fabrice BUISSON
Conseiller

Anne-Charlotte RAVIER
Conseillère

Joel POULEAU
Conseiller

Edito

1. FAISONS UNE RÉTROSPECTIVE SUR L'ANNÉE 2015. QUELS ONT ÉTÉ POUR VOUS LES ÉVÉNEMENTS LES PLUS MARQUANTS ?

L'année 2015 restera à jamais marquée par les terribles événements qui ont eu lieu à Paris le 13 novembre ; un groupe de barbares s'est attaqué à notre jeunesse, à notre mode de vie, à nos valeurs. C'est la République qu'ils ont voulu assassiner. Plus que jamais, dans cette période de doutes, de peur de l'avenir, nous devons nous réveiller et faire comme nos ancêtres, lutter pour transformer et améliorer le monde dans lequel nous vivons. Songez à ceux qui ont permis à la France d'éclairer le monde avec ses valeurs inscrites au fronton de nos édifices publics, mais aussi avec la tolérance, le respect des uns et des autres. Certes, le monde d'aujourd'hui dans notre pays n'est pas parfait, mais il est meilleur que celui d'avant 1789. Notre politique locale a toujours été mesurée, faite d'écoute et d'échanges. Notre engagement d'élus est de vous apporter des réponses concrètes à vos interrogations. Ainsi nous allons continuer à équiper la commune de caméras de surveillance pour éloigner l'insécurité de notre ville, et en accord avec la gendarmerie nationale, les patrouilles de nuit pourront être amplifiées mais cela a ses limites, c'est à nous de vivre ensemble dans la tolérance et l'esprit de Paix.

2. QUELS SONT VOS VOEUX POUR L'ANNÉE 2016 ?

Qui dit nouvelle année, dit nouveaux projets. L'année 2016 ouvre de nouveaux horizons. Pour commencer, la nouvelle zone commerciale de la Brassière, initiée par la commune en 2005, va enfin être réalisée et son ouverture prévue en Avril prochain, permettra à notre commune de rayonner encore plus et de regagner les marchés perdus. Après plus de 10 ans de péripéties, le centre-urbain (partie rue Jean Jaurès) va se métamorphoser. Ce projet va permettre de redynamiser le centre-ville avec des constructions de logements neufs (logements locatifs et logements en accession), mais aussi 2 surfaces commerciales et des espaces publics, stationnements, et espaces verts. Le projet est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Nous espérons une livraison en 2017 pour une première partie. Puis, le champ de Mars verra commencer ses travaux de rénovation courant de l'année. Le but étant de redonner une cohérence aux fonctionnalités de cet espace proche de la salle Désiré Valette, de redéfinir la circulation du quartier, de développer les modes de déplacement doux et d'aménager la surface pour permettre une utilisation polyvalente. Sans oublier bien sûr, le Projet de Renouvellement Urbain (PRU) de grande envergure qui devrait voir le jour dans les années à venir, mais je ne vous en dis pas plus, car nous sortirons très prochainement un Bulletin Municipal spécial PRU où le projet vous sera entièrement dévoilé.

LA VOLONTÉ DE NOTRE ÉQUIPE SE TRADUIT PAR L'AMÉLIORATION DU QUOTIDIEN DES SAINT-VALLIÉROIS. POUR VOUS, LA VILLE DE SAINT-VALLIER AGIT TOUTE L'ANNÉE !

Je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année 2016. Soyez sûrs de notre engagement à vos côtés

RETROSPECTIVES 2015

92ÈME GRAND PRIX

ZONE COMMERCIALE
LA BRASSIÈRE

VERNISSAGE EXPO DE
JEAN-JACQUES WAMBST

BRADERIE

photo jacques BRUYÈRE

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

INAUGURATION RUE DIANE
DE POITIERS

INAUGURATION DES PANNEAUX
LUMINEUX

VERNISSAGE EXPO
CERALEP

REMISE DES PRIX OPÉRATION
JARDINS ET BALCONS FLEURIS

SOIRÉE DES NOUVEAUX
HABITANTS

K CYCLISTE

OPÉRATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS

photo jacques BRUYÈRE

UNE FERME PRINTANIÈRE
À ST-VALLIER

INAUGURATION JARDIN PUBLIC
AV BUISSONNET

EXPOSITION LOUISGRAND

VISITE DES ÉLUS AU CAMPING
MUNICIPAL

CEREMONIE DU 14 JUILLET

OUVERTURE SAISON CULTURELLE

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE
INTERNET

photo jacques BRUYÈRE

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Photo Jacques BRUYÈRE

CEREMONIE DU 16 AOÛT

INAUGURATION MAISON BOIS

REMISE DES DICTIONNAIRES

PASSAGE CRITÉRIUM
DU DAUPHINÉ

Budget

Finances communales
Tenir le cap pour investir !

Les comptes de l'année 2014 sont maintenant connus et ont été validés par le Conseil Municipal. Pour le budget de fonctionnement, les recettes se sont élevées à 4.162.000 € et les dépenses à 3.397.000 €, laissant apparaître un excédent de 765.000 €. Le budget d'investissement, quant à lui, atteignait 1.254.000 € de dépenses, financées par 1.057.000 € de recettes d'investissement et 187.000 € de prélèvement sur le budget de fonctionnement, ramenant le résultat comptable des deux budgets à 568.000 € d'excédent. Ainsi les objectifs fixés ont-ils été tenus :

- Améliorer notre excédent qui permettra ensuite de financer nos projets
- Maîtriser nos dépenses de fonctionnement
- Maintenir un niveau d'investissement suffisant pour moderniser la commune

FOCUS
Voici un comparatif relatif à quelques indices concernant les finances de notre commune en 2014.

	ST VALLIER	ANNEYRON	ST-RAMBERT	TAIN	MOYENNE STRATE
Excédent de fonctionnement €/h	185 € / HAB	117 € / HAB	103 € / HAB	86 € / HAB	124 € / HAB
Dépenses d'équipement	214 € / HAB	248 € / HAB	180 € / HAB	341 € / HAB	308 € / HAB
Impôts communaux	339 € / HAB	325 € / HAB	327 € / HAB	470 € / HAB	414 € / HAB
Capacité d'autofinancement	233 € / HAB	144 € / HAB	137 € / HAB	117 € / HAB	165 € / HAB
Annuité de la dette	104 € / HAB	129 € / HAB	155 € / HAB	156 € / HAB	104 € / HAB
Fonds de roulement	437 € / HAB	39 € / HAB	-82 € / HAB	12 € / HAB	234 € / HAB
Charges de personnel	341 € / HAB	240 € / HAB	405 € / HAB	448 € / HAB	432 € / HAB

Comme l'attestent les chiffres, la situation financière de votre commune est saine, avec un excédent de fonctionnement que beaucoup nous envient.
L'imposition n'est pas plus élevée à Saint-Vallier que dans les villes alentours. Elle est même inférieure à la moyenne des villes de même importance.
Les charges de personnel sont maîtrisées malgré les responsabilités qui échoient à un bourg-centre tel que le nôtre.
L'annuité de la dette reste faible et pèse peu sur le fonctionnement.

Autres chiffres clés

	Excédent de fonctionnement	*Dépenses d'équipement*	*Endettement*
2011	537 000 €	206 € / HAB	1166 € / HAB
2012	455 000 €	253 € / HAB	1108 € / HAB
2013	540 000 €	348 € / HAB	1048 € / HAB
2014	765 000 €	214 € / HAB	990 € / HAB

Dans les années à venir, Saint-Vallier va devoir investir plus massivement pour financer le PRU (Programme de Renouvellement Urbain), contrat qui nous lie à de nombreux partenaires afin de rénover notre ville en profondeur, la réfection de la place du Champ de Mars et de l'avenue Buissonnet, ou encore la mise aux normes d'accessibilité de nos bâtiments. Grâce à une politique de gestion prudente, la commune pourra faire face à ces investissements, indispensables sans mettre à mal l'équilibre budgétaire, malgré le désengagement de nombreux co-financeurs, tels que l'Etat et surtout le Conseil Départemental de la Drôme dont la nouvelle majorité vient de réduire considérablement l'aide aux communes pour la concentrer sur les trois grandes villes du département. Il faudra toutefois pour cela compenser la stagnation des recettes, par une maîtrise toujours plus efficace des dépenses de fonctionnement.

BUDGET 2015

Le budget 2015 a quant à lui été voté en équilibre, comme le prévoit la loi, à 5.374.136 € pour le fonctionnement et 4.051.855 € pour l'investissement.
Le taux de la taxe d'habitation a été fixé à 10,14%, pour 13,59% à la taxe sur le foncier bâti et 77,37% sur le foncier non bâti.

DEPENSES

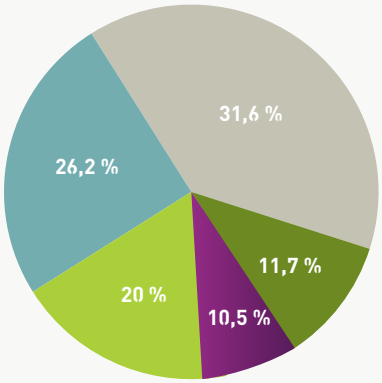

- Charges personnel
- Gestion courante
- Section d'investissement
- Autres charges
- Charges générales

Charges Générales : électricité, gaz, assurance, fournitures d'entretien de bâtiments et voiries…

Gestion courante : cotisation SDIS, subvention aux associations, école privée ...

Autres charges : intérêts d'emprunts, opérations d'ordre comptable (ex : amortissements)

RECETTES

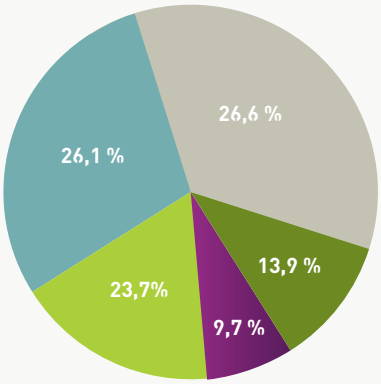

- Excédent reporté
- Dotations et subventions
- Attribution de Compensation
- Autres produits
- Impôts et taxes

Autres produits : remboursements divers, opérations d'ordre comptable

PATRICE VIAL, 2ème Adjoint Finances / Affaires diverses

Education

SAINT-VALLIER :
AU PLUS PRÈS DES JEUNES

De la maternelle au bac, les jeunes Saint-Valliérois ont tout pour réussir.

Mis en place à la rentrée 2014, suite à la réforme des **rythmes scolaires**, les nouveaux rythmes périscolaires ont modifié la journée et la semaine des élèves. La ville de Saint-Vallier a mis tout en œuvre pour que cette réforme se fasse dans les meilleures conditions possibles et dans ce qui demeure sa priorité, l'intérêt de l'enfant. Ainsi les maternelles et primaires bénéficient gratuitement de deux fois par semaine d'une heure trente d'activités sportives, ludiques, artistiques...

Cette organisation a donné lieu à **un projet éducatif territorial** (PEDT) qui arrive à échéance en juin 2016. Cet outil de collaboration locale rassemble, à l'initiative de la commune, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Le comité de pilotage s'est réuni début décembre sous la houlette de Messieurs CHEVAL et JOUVET pour travailler d'ores et déjà à l'élaboration du futur projet éducatif territorial. Mme Pascale VARAY Inspectrice de l'Education Nationale a également assisté à ce premier projet de renouvellement de PEDT de sa circonscription.
L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources de notre territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Notre commune a la chance de pouvoir s'appuyer sur des associations dynamiques - qui l'ont accompagnée dès les premières heures - d'enseignants engagés et de personnels volontaires. Les échanges entre les acteurs respectant le domaine de compétences de chacun sont essentiels et contribuent à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

ÉCOLE CROISETTE

Ainsi l'adjoint à l'éducation est-il présent à chaque conseil d'école et examine attentivement les demandes qui peuvent être formulées au vu des contraintes budgétaires et techniques notamment.
Dans un effort de modernisation, la ville a renouvelé à la rentrée scolaire les salles informatiques des deux écoles (soit sept postes neufs pour chacune).

Chaque été, des travaux de vérification, maintenance, entretien, nettoyage, plantation ou taille… sont effectués dans les écoles. D'autres interventions sont également programmées lors des « petites » vacances de façon à ne pas impacter le travail des écoliers.

Le bien être des petits Saint Vallièrois passe aussi par les déjeuners servis en cantines scolaires. Une visite des ateliers du fournisseur SHCB a permis de découvrir un mode de préparation rigoureux faisant appel à nombre de produits frais et si possible locaux.

Afin de faciliter l'achat de **ticket** de cantine, la commune va se doter du logiciel proposé par la communauté de communes Porte de DrômArdèche. Ce service qui est en cours d'installation dans d'autres communes voisines sera proposé pour la rentrée 2016 au plus tard.

ECOLE DUMONTEIL

Communication

POUR VOUS, SAINT-VALLIER SE MODERNISE !

Une ville 100% connectée pour une nouvelle relation avec les habitants.

La ville de Saint-Vallier apporte un soin particulier à la cohérence de sa communication. Avec l'essor des moyens de communication modernes, la Municipalité a décidé de présenter la commune sous un nouveau jour !

- Site internet www.saintvallier.fr, agréable à consulter, facile d'utilisation et comprenant un ensemble de rubriques utiles.

- La présence sur les réseaux sociaux, avec sa page Facebook officielle (www.facebook.com/VilledeSaintVallier), où les internautes peuvent directement interagir avec la commune, n'hésitez pas à partager et liker !

- Un service de déclaration d'incidents dans l'espace public en ligne : ozmarue.saintvallier.fr. Ozmarue permet à tous de signaler un incident depuis une page web (lampadaire éteint, trou dans la chaussée…). Un technicien de la Mairie gère ensuite les informations, note qu'elles ont été lues et signale quand elles sont « réparées ».
  Mais ce n'est pas tout ! En 2016, la municipalité va souscrire un abonnement de 3 ans à l'application mobile JAVISE mis en place par la société IDnext.
  Cette application téléchargeable sur Android ou Apple Store, a pour but de signaler en temps réel d'éventuels incidents rencontrés sur la commune. Le principe étant de faciliter le dialogue entre les habitants et leur collectivité d'une manière intéractive et participative.

- 4 nouveaux panneaux lumineux installés aux 4 coins de la ville (Croisette, Rond-Point de Sarras, Quai d'Alger, Champ de Mars) qui ont pour but d'offrir aux habitants de la commune, mais aussi aux touristes, un espace d'information réactif et efficace sur la vie municipale et associative de la commune.

- Une borne Wifi Cigale, financée par la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, qui permet de bénéficier d'une connexion internet gratuite au sein de la Mairie. Grâce à cette borne, vous pouvez vous connecter aux réseaux et bénéficier des informations dont vous avez besoin immédiatement !

- Le bulletin municipal, totalement repensé en 2015, est distribué en début de chaque mois dans les boites aux lettres des habitants et a pour but d'informer les citoyens des différentes manifestations communales et associatives du mois.

Sécurité

VIDÉO PROTECTION

La sécurité de la ville est une des préoccupations de la Municipalité. De ce fait, de nouveaux dispositifs de vidéo protection seront mis à l'étude pour être implantés dans les rues de la ville pour garantir le « bien vivre » à Saint-Vallier.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Afin de prévenir les cambriolages durant les vacances scolaires, la Police Municipale de Saint-Vallier a mis en place une opération « tranquillité vacances ».
Cette opération vise à assurer la surveillance des habitations en l'absence de leurs occupants. La Police Municipale met en place un dispositif fondé sur une présence renforcée sur le terrain et des passages fréquents au domicile des Saint Valliérois partis en vacances.

Ce service, offert par la commune de Saint-Vallier, est accessible sur simple demande en allant physiquement au poste de police municipale (les demandes par téléphone ne sont pas prises en compte pour éviter les mauvaises plaisanteries).

Proximité

SAINT-VALLIER AU PLUS PRÈS DE SES HABITANTS

RÉUNIONS DE QUARTIER : DIALOGUER ET ÉCHANGER AVEC VOS ÉLUS EN TOUTE LIBERTÉ

EN 2016, LES DEUX QUARTIERS DU CENTRE- VILLE VONT ÊTRE REGROUPÉS POUR N'EN FAIRE PLUS QU'UN.

Il y aura donc 6 quartiers pour cette session :

QUARTIER 1 : secteur nord-ouest (à l'ouest de la voie de chemin de fer)

QUARTIER 2 : secteur nord –est (à l'est de la voie de chemin de fer)

QUARTIER 3 : centre-ville (du rond-point de Sarras au rond-point de l'Europe)

QUARTIER 4 : secteur sud – ouest (délimité par la voie de chemin de fer = collège, hôpital, champis, ollanet)

QUARTIER 5 : secteur sud –centre (entre la voie de chemin de fer et l'avenue Buissonnet, champ de mars et bord Galaure)

QUARTIER 6 : secteur sud –est (entre la rue des malles et la n7)

A VOS AGENDAS :

- Mardi 02 février : quartier 1
- Mardi 01 mars : quartier 3 (pour la présentation des travaux centre- ville)
- Mardi 05 avril : quartier 6
- Mardi 12 avril : quartier 4
- Mardi 03 mai : quartier 2

La date pour le quartier 5 n'a pas encore été définie et sera communiquée ultérieurement

ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS : BIENVENUE À SAINT-VALLIER

Chaque année, une soirée conviviale d'information et de rencontre est organisée en octobre avec le Maire et les principaux élus de la municipalité. Cette soirée permet aux nouveaux habitants de rencontrer les élus, de créer des liens et de mieux connaître sa nouvelle ville (présentation générale, infrastructures, associations, historique, présentation de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche…). Les habitants invités sont ceux installés entre le 1 septembre et le 31 août.

FLEURISSEMENT : SAINT-VALLIER EN FLEURS !

La Municipalité de Saint-Vallier tient à offrir une image et un environnement favorables à l'attractivité touristique, résidentielle et économique. Fleurir, embellir, aménager les espaces verts de la commune permet de valoriser la qualité de vie des habitants et des visiteurs.

+ *OPÉRATION JARDINS ET BALCONS FLEURIS*

Chaque année, aux beaux jours, la ville de Saint-Vallier met en place le concours des Jardins et Balcons Fleuris. Ce concours a pour objectif de rendre notre ville plus accueillante et attrayante en matière de fleurissement.

UNE NOUVEAUTÉ EN 2015

Pour le concours 2015, il n'y avait pas 4 catégories en lice, mais 5. En effet, un partenariat a été mis en place avec Drôme Aménagement Habitat sur le quartier nord où de nombreux habitants ont participé au concours.

ET POUR 2016 ?

Un nouveau partenariat est prévu sur d'autres bâtiments du quartier nord, toujours avec DAH et une poursuite de l'action sera menée avec les participants de 2015.
Une réflexion sera également conduite sur une action de fleurissement concernant certaines rues ou certains points précis de la ville (en complémentarité du travail des jardiniers).

+ *CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS*

La ville de Saint-Vallier a obtenu, dans la 3ème catégorie le **1er prix, ex-aequo** avec la commune de Peyrins, du **concours départemental de la Drôme des Villes et Villages Fleuris 2015**. Une véritable satisfaction qui montre les efforts de fleurissement et d'embellissement de la ville menés depuis plusieurs années par le personnel des espaces verts, mais aussi les citoyens qui fleurissent de plus en plus leurs habitations.

FRÉDÉRIQUE SAPET, 3ème Adjoint, Vie des quartiers / Proximité / Numérique

Urbanisme

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU est en vigueur depuis 2009, avec une modification apportée en 2011.
Aujourd'hui ce Plan Local d'Urbanisme doit être mis en adéquation avec les lois « GRENELLE : Bâtiments et Urbanisme, Transport, Energie-climat, Biodiversité/trame verte et bleue, Santé-environnement, Gouvernance » et « ALUR : Accès au Logement et un Urbanisme Rénové ».

La révision du SCOT des Rives du Rhône et l'élaboration prévue d'un Programme Local de l'Habitat impacteront aussi le PLU.

Plusieurs projets ont été lancés sur la commune, et le PLU devra prendre en compte ces projets, en particulier le Projet de Renouvellement Urbain (PRU) avec une requalification du quartier d'habitat Croisette / Rioux situé au nord du bourg et un volet important d'actions sur le centre ancien prenant en compte les enjeux patrimoniaux : plusieurs îlots stratégiques fortement dégradés ont été exclus de l'OPAH et font actuellement l'objet d'un sursis à statuer. Une étude a proposé des projets d'aménagement sur chacun d'eux et envisagé des actions à mener. Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine a émis une position de principe sur le devenir de ces îlots. Les principes d'aménagement des îlots une fois actés, seront traduits dans le PLU sous la forme d'Orientation d'Aménagement et de Programmation

AUTRES OBJECTIFS DU FUTUR PLU :

+ L'intégration du projet dit du « Quartier Durable » sur la friche « Chatain » dans lequel viendront notamment s'implanter différents programmes de logements (dont des logements sociaux pour personnes âgées, éventuellement un hôtel, des stationnements …)

+ La refonte du règlement de la zone d'aménagement concertée d'Ollanet qui devra être assoupli.

Sur le plan intercommunal, plusieurs projets ont été lancés, que le PLU devra également prendre en compte : le PLH (Programme Local de l'Habitat), un schéma de développement commercial...
La révision du Plan Local d'Urbanisme nécessitera de 18 à 24 mois de travail en amont avant d'être approuvée et d'être opérationnelle. A ce jour, le cahier des charges nous permettant de retenir le cabinet chargé de nous assister, est en cours de préparation.

C'EST POUR BIENTÔT

INTERVAL

C'est en Avril 2016 que vous pourrez flâner et faire vos emplettes sur la nouvelle zone commerciale « INTERVAL » situé sur le site de la Brassière.
INTERVAL c'est 9095 m2 de surface de vente, 8 enseignes : Intermarché, Gamm'Vert, Morin Matériaux, Mc Donald, …. et 400 places de parking.
L'accès à la zone commerciale sera facilité et sécurisé grâce au rond-point aménagé sur le RN7.
Un travail partenarial très en amont et abouti, a été mené entre l'aménageur, la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche et l'Union Commerciale de Saint- Vallier.

JACKY BRUYERE, 5ème Adjoint Urbanisme / Travaux

Social

CCAS

Le CCAS de la ville de Saint-Vallier est un outil de mise en œuvre de la politique sociale de la commune. Il gère principalement:

- La banque alimentaire
- Les bons alimentaires
- Les aides de secours exceptionnelles
- Les colis de Noël
- L'après-midi « bugnes » offertes aux anciens
- Constitution des dossiers d'aide sociale, APA, MDPH…

Permanence CCAS en Mairie, tous les lundis après-midi de 15h à 17h30 et les mercredis matin de 10h à 12h30.

Contact : 04 75 23 07 66 ou amandine.fanget@saintvallier.fr

POINT ACCUEIL SOCIAL

Le PAS est une structure municipale ouverte à tous qui a pour objectif d'animer la vie sociale de la ville, de répondre à vos besoins et d'être un lieu ressource.

Le PAS vous propose :

- Activités créatives (peinture, mosaïque, mandala…)
- Echanges et savoirs (couture et tricot, cuisine)
- Cuisiner sain et économique
- Gestion de budget
- Accompagnement et soutien à la parentalité
- Sorties familiales (mer, patinoire, parc de loisirs, ciné plein air…)
- Animations familiales
- Cours de langue française
- Anim'Foyer (à destination des personnes retraités Saint-Valliéroises)
- Espace informatique
- Jardin partagé

Contact : 04 75 03 02 14 ou amandine.fanget@saintvallier.fr / fanny.lecomte@saintvallier.fr – ou rendez-vous au 50 rue de la Maladière - 26240 Saint-Vallier.

LOGEMENT

Le logement tient une place prépondérante dans la vie des français qu'ils soient propriétaires ou locataires. Les Saint-Valliérois (ses) n'échappent pas à ce constat et aspirent eux aussi à un habitat de qualité.

La municipalité a été ces dernières années très volontariste sur cette question, sollicitant la démolition d'immeubles vétustes de DAH 26 (Immeubles La Garenne, Les Hortensias), et approuvant la construction de logements neufs.
Cette année 2015 a vu sortir de terre 21 logements locatifs de DAH 26, situés rue du Belvédère (derrière la maison de l'emploi), avec vue imprenable sur le Rhône et les coteaux de l'Ardèche qui seront mis à la location pour la fin du premier semestre 2016.

De plus, 13 maisons locatives type T4 Duplex sont en cours de construction par DAH sur le quartier d'Ollanet. Elles sont construites en bois, matériau innovant, et elles confortent l'engagement de notre cité pour des constructions écologiques. Saint-Vallier mérite plus que jamais le label de ville écocitoyenne. Ces maisons seront finalisées et louées dans le premier semestre 2016.
Sans oublier l'opération de construction de logements en centre-ville, avenue Jean Jaurès, qui comprendra 20 logements locatifs ainsi que 3 maisons individuelles sur la partie Est et une quinzaine de logement, en accès à la propriété, sur la partie Ouest.
Au travers de ces différents projets Saint-Vallier s'inscrit dans une dynamique de rénovation et de construction de l'habitat, le but étant de garantir la cohésion sociale et une mixité équilibrée.

MICHEL DESCORMES, 6ème Adjoint, Cohésion sociale / Logement

Culture

LA CULTURE POUR TOUS

Avec une programmation culturelle éclectique proposée à l'année au grand public et aux associations, la ville de Saint-Vallier travaille sans relâche pour l'accès à la culture pour tous.

Proust n'écrivait-il pas dans « A le recherche du temps perdu » : « Grâce à l'art, au lieu de voir un seul monde, le nôtre, nous le voyons se multiplier, et autant qu'il y a d'artistes originaux, autant nous avons de mondes à notre disposition. » La culture est donc bien un enjeu d'avenir pour l'épanouissement tant individuel que collectif. Comment concevoir un monde sans culture, alors qu'en ces temps maussades et angoissés, il est primordial de transcender le quotidien à travers une culture accessible à tous, ouverte sur le monde et portée par des artistes de talent ? C'est donc avec un immense plaisir que les membres de la Commission Culturelle vous retrouveront dans les mois à venir pour un nouveau périple à travers les formes artistiques les plus variées. Assister à un spectacle, c'est partager du bonheur, de l'émotion, alimenter sa réflexion, et s'ouvrir aux autres pour vivre une aventure collective, mais c'est aussi soutenir et encourager des hommes et des femmes de talent, les artistes, qui se battent pour que continuent à vivre les arts sous toutes leurs formes.

Regarder une exposition initiée ou soutenue par la commission culturelle dans notre magnifique « Espace Arts Plastiques », c'est rêver les yeux ouverts devant des œuvres fortes et singulières, partager des instants colorés et pleins de découvertes, le seul risque à prendre en ce lieu, étant celui d'embellir notre vie. Aussi, en 2016, continuons à découvrir, à échanger, à nous enrichir de ces biens immatériels qui nourrissent nos esprits. La programmation culturelle de la ville, accessible et de qualité, sera à la hauteur de vos attentes, pour une saison riche en émotions, avec l'aide précieuses des associations de la commune qui par leurs compétences pour la formation à la pratique culturelle jouent un rôle fondamental dans la diffusion de la culture à Saint-Vallier, et sans lesquelles nombre d'évènements ne pourraient être menés à bien.

MONIQUE MOYROUD, 4ème Adjoint Culture

Animation

L'ANNÉE 2015 A ÉTÉ MARQUÉE PAR DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS !

Après la magie de Noël, c'est sous un beau soleil printanier, que les enfants ont chassé les œufs, résolu l'énigme et assisté au spectacle du clown Marcel. Denis Deroux et Mr Paul ont eu le succès escompté avec « Les souvenirs se font la malle ». Vous avez pu rire avec « Label Vamp » (Lucienne et Solange) ou encore chanter avec Raphael Liebmann dans la belle salle Désiré Valette. Vous avez pu fêter la musique le 21 Juin à Saint-Vallier ou encore déguster une super paëlla et danser jusqu'au bout de la nuit le 14 Juillet. Les amateurs de Rock ont passé deux excellentes soirées grâce à « Caillette Prod » pour le Festival Rock « Bouge ton Fest ». Et pour finir l'année en beauté, vous avez été nombreux à être séduit par la comédie musicale « Les Misérables » de Backstage.

CHASSE AUX OEUFS

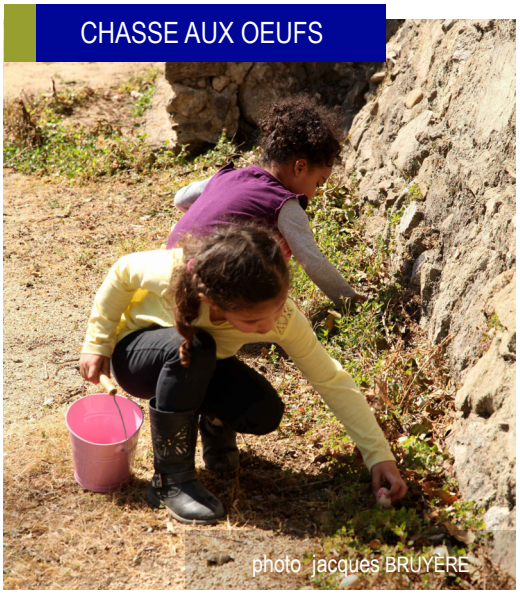
photo jacques BRUYÈRE

L'ANNEE 2015 A BEL ET BIEN ÉTÉ ANIMEE !

Alors pour 2016, le Groupe d'Animation Municipal et l'association Festi-Vallier vous ont concocté un programme riche et varié.
Connaissez-vous le petit livret orange avec la grande girafe bleue ? A défaut, procurez-le vous vite en Mairie, à l'Office de Tourisme ou encore dans les commerces pour découvrir les prochains spectacles/concerts…
Nous vous attendons de plus en plus nombreux lors de nos manifestations.

Merci à tous pour votre implication à l'animation Saint-Vallieroise.
Ensemble animons St Vallier !

photo jacques BRUYÈRE

FÊTE DE LA MUSIQUE

SPECTACLE «LES MISÉRABLES»

photo jacques BRUYÈRE

ANNICK BOUVAREL, 7ème Adjoint Animation / Evénements

Plan 2016

LA VILLE
SAINT VALLIER
Plan Général de la Commune
Vallée du Rhône
MONTREBUT
Quartier Font Barthelas
Laveyron
Lycée Professionel
Lycée d'Enseignement Général
Complexe Sportif «Les Deux Rives»
Les Pierrelles
Lyon St-Rambert-d'Albon Laveyron
La Maladière
Chemin des Rioux
Chemin des Druides
Chemin des Aniers
Chemin de la Côte
Chemin du Cavaire
Rue Marcel Paul
Place du 8 Mai
Rue de la Maladière
Parking Public
Rue Croix de Fer
Rue Diane de Poitiers
Rue de la Libération
Rue du Pigonnier
Rue des Fosses
Rue de Morabas
Rue Neuve
Place A. Briand
Square Grenier
Avenue Jean Jaurès
Quai Sarrère
R. N. 7
Route Nationale 7
Avenue de Québec
Les terrasses du Rhône
Ch. du Camping
Rue M. Moulin
Rue du Belvédère
Via Rhona
Chemin Vert
Halte Fluviale
Le Rhône
Centre Nautique «Bleu Rive»
Espace de Loisirs et de Restauration
Sarras
Ecole de la Croisette
Place de la République
Rue Emile Zola
Rue Victor Hugo
Rue Albert Camus
Rue Claudel
Rue Jean Jaurès
Rue Louis Aragon
Rue Jean Moulin
Rue Marcel Paul
Rue Victor Hugo
Rue Jean Jaurès
Rue Emile Zola
Rue Victor Hugo
Rue Albert Camus
Rue Claudel
Rue Jean Jaurès
Rue Louis Aragon
Rue Jean Moulin
Rue Marcel Paul
Rue Victor Hugo
Rue Emile Zola

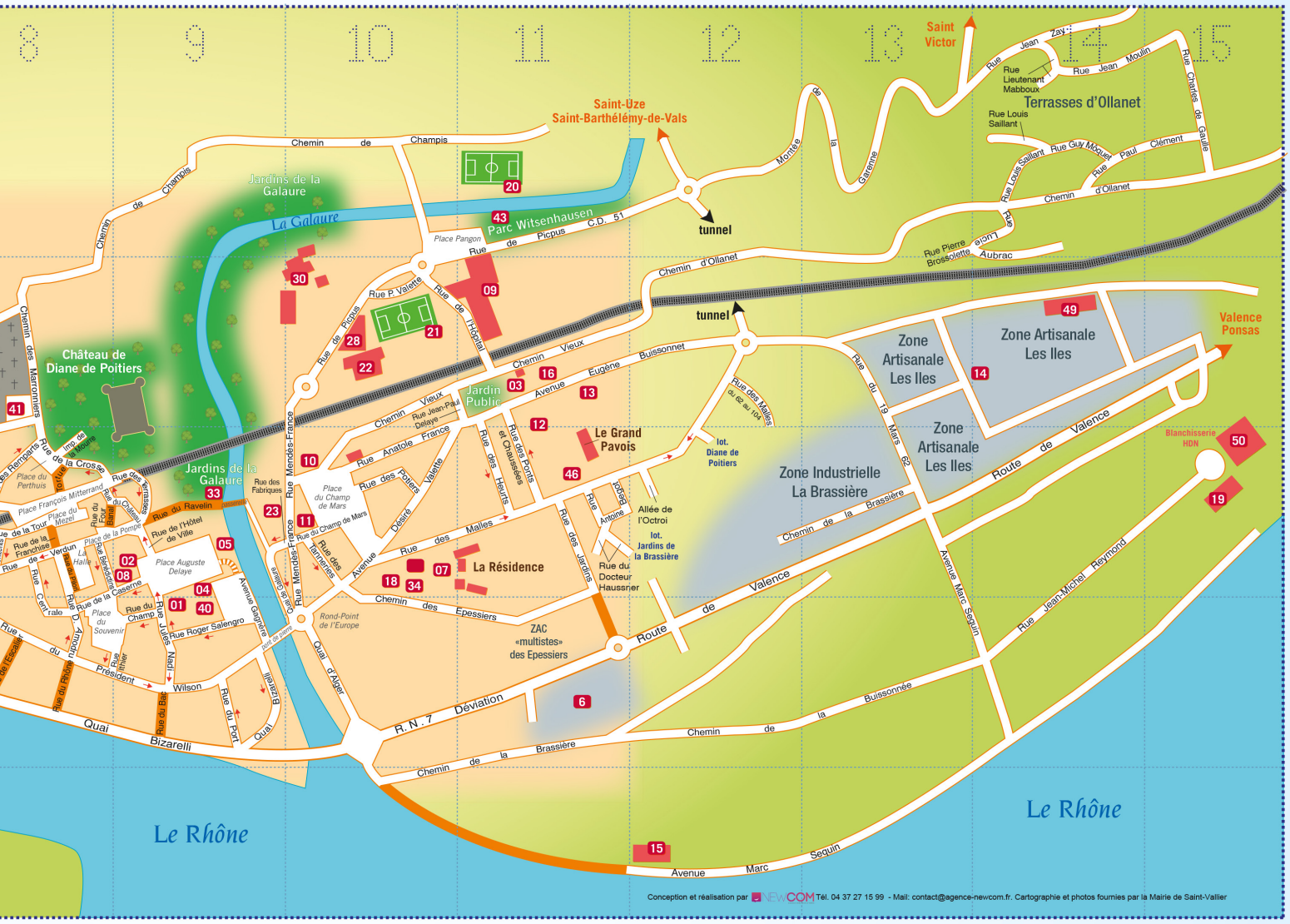

C 8
8-9
C 11
D 9
C 10

à 6
à 15
C 9
C 8
D 3
D 8
2-3
D 2

A 14
D 9
D 3
6-7
D 14
8-9

C 10

Terrasses (Rue des) ..... C 9
Tortue (Rue) ..... C 8
Tour (Rue de la Tour) ..... C 8
Triolet (Rue Elsa) ..... C 3

Valence (Route de) ..... D 10 à 15
Valette (Avenue Désiré) ..... C-D 10
Valette (Rue Pierre) ..... B 10
Verdun (Rue de) ..... C 8
Vert (Chemin) ..... E 3-4
Vian (Rue Boris) ..... C 3
Via Rhona ..... E 5
Vieux (Chemin) ..... B-C 10

Wilson (Rue du Président) ..... D 8-9

ZAC d'Ollanet ..... A 13-14-15
Zola (Rue Emile) ..... C 3-4
Zone Artisanale Les Iles ..... B-C 13-14
Zone d'Activités La Brassière ..... D 12-13

Index des Lieux Publics

i Office de Tourisme C10
01 Mairie D9
02 Église C9
03 Médiathèque B11
04 Foyer Cornu C9
05 La Poste C9
06 Zone commerciale Inter Val D11
07 Maison de Retraite Les Jardins de Diane C10
08 Maison de Retraite Saint-Joseph C9
09 Hôpital B11
10 Sécurité Sociale C10
11 Trésorerie C10
12 DDE C11
13 Gendarmerie B11
14 EDF B14
15 Station d'Epuration E12
16 Ateliers municipaux B11
17 Maisons des Associations D5
18 Salle Désiré Valette C10
19 Sapeurs-Pompiers C10
20 Stade Champis A11
21 Stade Michel Betton B10
22 Halle des sports B10
23 École P. Dumonteil B10
24 Boulodrome C1
25 Point Accueil Emploi D5
26 Centre de Loisirs L. Caillet C7
27 École de la Croisette C3
28 Salle de Gymnastique P. Challieux C9
29 Écoles Saint-Joseph et Capucines C7
30 Collège A. Cotte B10
31 LEP et Lycée d'enseignement H. Laurens C1-2
32 Centre Social D3
33 Jardins de la Galaure ..... A-B-C9 A 10
34 Cinéma C10
35 Complexe sportif «Les 2 Rives» C1-2
36 Centre Nautique «Bleu Rive» E3
37 Camping municipal E4
38 Tennis E4
39 Gare SNCF D5
40 Salle Arts Plastiques et musée histoire et archéologie D9
41 Skate Park B8
42 Halte Fluviale E5
43 Parc Witsenhausen A11
44 Crèche D4
45 Maison de la Santé C7
46 CMS C11
47 Espace de Loisirs et de Restauration E4
49 Communauté de Communes B14
50 Blanchisserie HDN C15

FRANK MIYET

« Astérix chez les Bretons », « Astérix et le coup du Menhir », « Spirou », ou encore « Persepolis », tous ces films d'animation vous parlent-ils ?
Frank Miyet, Saint-Valliérois, a été l'un des dessinateurs travaillant sur ces projets. Avec un beau parcours dans la production de film d'animation, il est aujourd'hui âgé de 57 ans. Rencontre avec ce dessinateur hors pair…

1. FRANK, VOUS ÊTES NATIF DE SAINT-VALLIER. POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE VOTRE PARCOURS ?

Je suis né à Saint-Vallier en 1959, où j'ai habité jusqu'à l'âge de mes 7 ans (rue des Fabriques). Mes parents ont ensuite déménagé sur Annonay, j'y ai poursuivi ma scolarité. J'ai décidé par la suite de me spécialiser dans les Arts Plastiques car j'ai toujours aimé dessiner. Je suis donc allé au Lycée Champollion à Grenoble. Au fur et à mesure, le dessin est devenu une passion.
A mes débuts, je souhaitais évoluer dans la typographie. Le côté graphique m'intéressait beaucoup. Mais avec l'arrivée des nouvelles technologies, il m'a été difficile de trouver un emploi dans ce milieu. J'ai donc poursuivi mes recherches dans cette voie et de fil en aiguille, en 1984, j'ai trouvé du travail dans une société de production de série d'animation pour enfant. Mon activité principale a été de façonner les traits, les contours des personnages, la mise en couleur… N'ayant aucune préparation dans ce domaine, je me suis formé sur le tas. J'ai dessiné notamment pour les films d'animation « Astérix et les Bretons », et « Astérix et le coup du Menhir » puis, au début des années 90, pour « Spirou » et « Grand-mère est une sorcière » où mon travail consistait à tracer le contour des décors. C'était très technique et très appliqué.
Dans les années 1998-1999, j'ai complètement changé de registre en travaillant sur le film d'animation « Jean-Luc et Faipassa ». Cette fois-ci, je devais tracer le contour de tous les épisodes (à savoir qu'il y a eu environ 50 épisodes de 40 secondes). Nous étions 5 personnes sur ce projet. Ce n'était pas du « travail d'usine » que j'avais l'habitude de côtoyer, mais un milieu beaucoup plus convivial. Ce projet est une de mes fiertés !
J'ai également collaboré sur des courts métrages d'animation publicitaire de la marque Kellogs (Chocopops, Chocapic…).

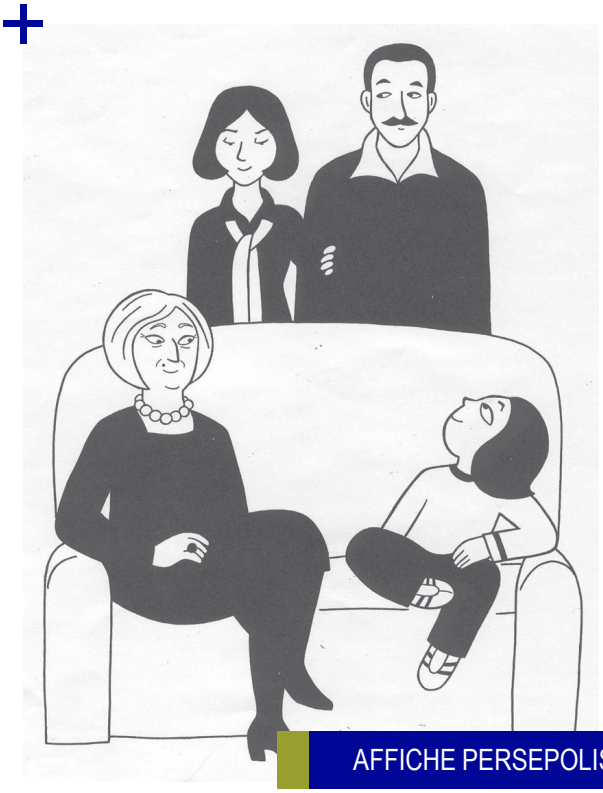

AFFICHE PERSEPOLIS

PLACE DE LA POMPE

2. VOUS AVEZ AUSSI TRAVAILLÉ SUR LE FILM D'ANIMATION « PERSEPOLIS » DE MARJANE SATRAPI ET VINCENT PARONNAUD, PRIMÉ AU FESTIVAL DE CANNES EN 2007 ET AUX CÉSARS EN 2008. POUVEZ-VOUS NOUS EN PARLER UN PEU PLUS ?

Les sociétés de production « Bibo Film » et « Je suis bien content » se sont réunies en 2005 pour réaliser ce long métrage d'animation inspiré de la bande dessinée autobiographique de Marjane SATRAPI. Marjane ne voulait pas de tracé d'ordinateur pour ce film. La société Bibo Film, avec qui j'avais déjà eu l'occasion de travailler, m'a alors contacté pour me demander si je voulais participer à cette belle aventure !
C'était tout nouveau pour moi, car j'ai dû trouver le style de trait correspondant à l'auteur, la manière graphique du dessin de base, des modèles existants… et j'y suis arrivé !

L'ORIGINE

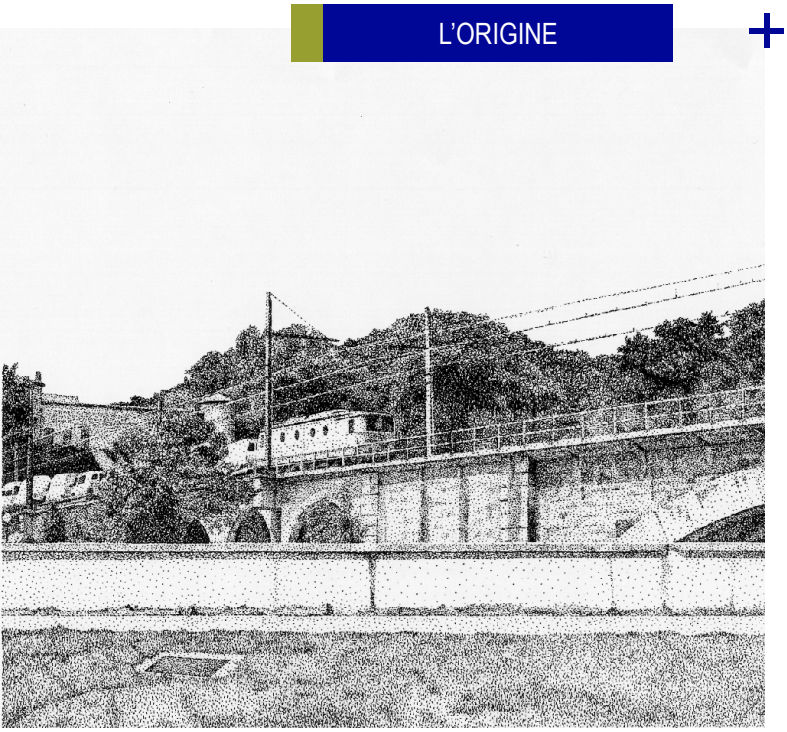

3. JUSTEMENT, QUEL A ÉTÉ VOTRE RÔLE DANS LA CONCEPTION DE CE DESSIN ANIMÉ ?

Sur ce projet, nous étions 3 équipes de dessinateurs, ce qui représentait au total, une centaine de personnes. Les six premiers mois, j'étais seul, mais avec la charge de travail, on m'a demandé de recruter et de former une équipe : une première pour moi, mais quelle satisfaction !
Dans mon équipe, nous étions une vingtaine et nous devions travailler l'épaisseur de trait du dessin, et le tracé des personnages au feutre ! Nous faisions à peu près 25 dessins par jour. La production a démarré en janvier 2006, et le dernier dessin a été fait en février 2007. Un record en termes de temps pour ce genre de long métrage.
Ce furent 13 mois d'aventure inoubliable.

4. QU'EST-CE QUE VOUS RETENEZ DE CETTE EXPÉRIENCE ?

C'était une double expérience riche : à la fois, travailler sur un style de traits que je ne maitrisais pas forcément, mais aussi transmettre mon savoir et piloter la gestion du travail en équipe. Ce fut une belle aventure humaine. D'autant plus que Marjane était présente tout au long du projet. Une ambiance s'est créée autour de sa personnalité. A la fin, nous étions comme une grande famille ! Ce projet a été plus que passionnant, un vrai bonheur !
J'ai également eu le privilège de pouvoir monter les marches du Festival de Cannes, ce qui a été un fort moment d'émotion dans ma vie, inoubliable !

5. ET ENSUITE ?

J'ai continué à approfondir la maitrise du dessin en faisant quelques petits films d'animation mais j'ai voulu changer de cap, passer derrière la caméra. Avec une longue expérience dans le cinéma d'animation et par la double pratique de l'image fixe à l'encre de Chine et de l'image vidéo, j'ai décidé de me lancer en 2008 dans la production de films documentaires au côté de Pascale PUECHAVY. Depuis longtemps, j'essaye de retranscrire les détails de paysages ordinaires en petites séries de dessins en noir et blanc. Je porte un regard élargi à la figure et aux gestes des hommes. Nous avons créé 12 numéros du magazine DVD « Le milieu du Rhône » en 4 ans. J'ai tenté de capter les mouvements de la vallée du Rhône afin de mieux souligner la permanence de l'espace et le passage du temps.
Une manière pour moi, de rendre hommage à mon département et de revenir « au pays », sur mon territoire, là où je suis né !

FRANK MIYET

Agenda 2016

JANVIER 2016

Vendredi 22 janvier 2016 à 20h30 :
Théâtre – salle Désiré Valette
Les fourberies de Scapin de Molière – Cie « L'iris »
Organisation : Commission Culturelle de la ville de Saint-Vallier
Tarif normal : 15€ - Tarif réduit : 12€
Réservations auprès de l'Office de Tourisme de Saint-Vallier : 04 75 23 45 33

Vendredi 29 janvier 2016 à 20h30 :
Concert – salle Désiré Valette
Michael Jones
Organisation : Groupe d'Animation Municipal de la ville de Saint-Vallier et l'association Festi-Vallier
Tarif unique : 28€ /Placement Libre
Réservations auprès de la FNAC, Cultura ou l'Office de Tourisme de Saint-Vallier (04 75 23 45 33)

AVRIL 2016

Avril : Printemps documentaire – Ciné Galaure
Tous le mois d'avril, le Ciné Galaure organise des soirées débat à thèmes de société

Vendredi 1er avril 2016 à 20h30 : Concert – salle Désiré Valette
Mike DAWES et Shaï SEBBAG – Fingerstyle Guitar Master
Organisation : Groupe d'Animation Municipal de la ville de Saint-Vallier et l'association Festi-Vallier
Tarif normal : 17€ - Tarif réduit : 14€
Réservations auprès de la FNAC, Cultura ou l'Office de Tourisme de Saint-Vallier (04 75 23 45 33)

Du 14 avril au 01 mai 2016 : Exposition – salle Arts Plastiques
Salon de Printemps
Organisation : DIPAS

Mardi 26 avril 2016 : Cérémonie commémorative
Journée de la déportation
Organisation : Mairie de Saint-Vallier

Vendredi 29 avril 2016 à 20h30 : Danse – salle Désiré Valette
Suivez les instructions – Cie « Propos » / Denis PLASSARD
Dans le cadre du festival « Danse au fil d'avril »
Organisation : Commission Culturelle de la ville de Saint-Vallier
Tarif normal : 15€ - Tarif réduit : 12€

MARS 2016

Mars : Exposition – salle Arts Plastiques
Art Contemporain
Organisation : Commission Culturelle de la ville de Saint-Vallier

Mars : Loisirs enfants
Chasse aux œufs
Organisation : Groupe d'Animation Municipal de la ville de Saint-Vallier

Dimanche 06 mars 2016 à 16h30 : Humour – salle Désiré Valette
Spectacle de Bernard Mabille
Organisation : Groupe d'Animation Municipal de la ville de Saint-Vallier et l'association Festi-Vallier
Tarif unique : 35€ / Placement libre
Réservations auprès de la FNAC, Cultura ou l'Office de Tourisme de Saint-Vallier (04 75 23 45 33)

Mardi 08 mars 2016 à 20h30 : Théâtre – salle Désiré Valette
PoiluEs – Cie d'à côté
Dans la cadre de la journée internationale des femmes
Organisation : Commission Culturelle de la ville de Saint-Vallier
Tarif unique : 12€
Réservations auprès de l'Office de Tourisme de Saint-Vallier : 04 75 23 45 33

Samedi 19 mars 2016 à 20h30 : Cérémonie Commémorative
Fin de la guerre d'Algérie
Organisation : FNACA

MAI 2016

Jeudi 05 mai 2016 : Loisirs
Grande braderie dans les rues de la ville
Organisation : UCIA

Dimanche 08 mai 2016 : Cérémonie commémorative
Anniversaire du 08 mai 1945
Organisation : Mairie de Saint-Vallier

Du 27 au 30 mai 2016 : Exposition – salle Arts-Plastiques
« Avec des riens » : œuvres faites d'objets qu'on ne se sert plus (yaourts, carton, emballages plastiques…)
Organisation : DIPAS

JUIN 2016

21 juin : Musique
Fête de la Musique
Organisation : Groupe d'Animation Municipal de la ville de Saint-Vallier et l'association Festi-Vallier

JUILLET 2016

Jeudi 14 juillet 2016 : Repas – Quai Gagnère
Repas le midi + bal populaire le soir
Organisation : Groupe d'Animation Municipal de la ville de Saint-Vallier et l'association Festi-Vallier

Dimanche 31 juillet 2016 : Sport
93ème Grand Prix cycliste de Saint-Vallier
Organisation : Association Sarras, Saint-Vallier Cyclisme

AOÛT 2016

Mardi 16 août 2016 : Cérémonie commémorative
Anniversaire bombardement du 16 août 1944
Organisation : Mairie de Saint-Vallier

SEPTEMBRE 2016

Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2016 : Culture
Journées du Patrimoine
Organisation : Association Histoire et Patrimoine

NOVEMBRE 2016

Vendredi 11 novembre 2016 : Cérémonie
Cérémonie commémorative du 11 novembre
Organisation : Mairie de Saint-Vallier

DÉCEMBRE 2016

Décembre 2016 : Animation
Fête de Noël
Organisation : Groupe d'Animation Municipal de la ville de Saint-Vallier et l'UCIA

Décembre 2016 : Soirée – salle Désiré Valette
Trophée des associations
Organisation : Mairie de Saint-Vallier

05 décembre : Cérémonie
Fête de la Sainte-Barbe
Organisation : SDIS 26 de Saint-Vallier et l'association Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Vallier

LA VILLE SAINT VALLIER

Mairie de Saint Vallier
Place Dr Auguste Delaye
BP 41
26241 SAINT VALLIER CEDEX

TEL : 04 75 23 07 66
FAX : 04 75 23 44 56